

MAIRIE DE SAINT SAUVEUR DE PUYNORMAND**EXTRAIT DU REGESTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL****SEANCE DU DIX MARS DEUX MIL VINGT TROIS**

Nombre de membres élus : 11

Présents : 11

Représentés : 0

Votants : 10

Absents : 2

Pour : 09

Contre : 0

Abstention : 0

L'an deux mil vingt-trois, le 10 mars à 18 heures

Le Conseil Municipal de SAINT SAUVEUR DE PUYNORMAND, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie sous la Présidence de Gérard MOULINIER, Maire.

Étaient présents : Mr MOULINIER Gérard, Mr DUBET Jean Pierre, Mr MICOINE Claude, Mme TERRIEN Dominique, Mme CADOT Martine, Mr LOUIS Fabrice, Mr BOURDONCLE Denis et Mme VIALE Anne Marie.

Date de la convocation : 27/02/2023

Étaient absents excusés : Mr DOLE Franck et Mr GRELAUD Jean Frédéric

N° 6 - 2023

Mr GRELAUD Jean Frédéric a donné pouvoir à Madame Dominique TERRIEN

Secrétaire de séance : Monsieur Jean-Pierre DUBET assisté de la secrétaire de Mairie

Objet : Projets de voyages culturels du collège de Lussac

Monsieur le Maire informe l'assemblée que le Collège de Lussac sollicite la Commune pour aider au financement de 3 voyages culturels pour les enfants de la commune.

- Voyage au centre de la culture : 110.06 € par élève : deux enfants de la commune sont concernés ;
- Voyage objectif sommet : 103.10 € par élève : deux enfants de la commune sont concernés ;
- Voyage plus près des étoiles : 54.72 € par élève : 1 enfant de la commune est concerné ;

Le Conseil municipal après avoir entendu l'exposé de Monsieur le Maire,

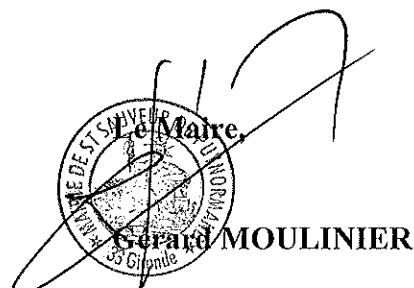
DECIDE :

- de verser une subvention du montant du reste à charge pour les 5 enfants de la commune à savoir :

- 2 x 54.72 €

- 2 x 103.10 €

- 1 x 110.06 €

soit au total la somme de 425.70 €.

Le Maire
Gérard MOULINIER

Envoyé en préfecture le 16/03/2023

Reçu en préfecture le 16/03/2023

Publié le



ID : 033-213304728-20230310-DELIB_6_2023-DE